

ET POUR L'AVENIR?

De: "georges-marion"

À: »conseil syndical » "Agence Ripoll"

Objet: Evolution tarifs E.D.F.

Date: vendredi 21 août 2009 11:09

Je me suis intéressé aux modifications tarifaires d'EDF au 15/08/2009.

Vous savez que notre contrat "tarif jaune", bien que règlementé, relève d'EDF-entreprise, et par conséquent obéit à des règles différentes de celles applicables aux particuliers.

J'ai eu la surprise de découvrir qu'EDF avait profondément modifié sa structure tarifaire. Vous trouverez en annexe les nouveaux tarifs.

Ils font apparaître que:

**-les tarifs d'hiver augmentent de +2.51% (H.P.)
et +3.08% (H.C.)**

-mais ceux d'été de	+25.23% (H.P.)	!
	et +17.62% (H.C.)	!

Heureusement, les primes fixes diminuent de -18.58%

J'ai simulé l'application des nouveaux tarifs à nos consommations de l'exercice 2007/2008. Le coût global passerait de 31 020€ TTC

à 32 964€ TTC

soit une augmentation de + 6.27%

A l'évidence ce contrat mérite un suivi attentif.....

Enfin, pour information, voici après répartition des charges d'électricité selon leur utilisation, la dernière analyse des charges réalisée :

ANALYSE DES CHARGES

1er OCT. 2006 - 30 SEPT. 2007

